



L'OHADA

Un passé, un présent et un avenir

Emergence d'un nouveau pôle
de développement

24 • 25 avril 2014 - Lyon, France

- Les normes dans l'espace OHADA
- Les enjeux de leur mise en oeuvre juridictionnelle
- Les enjeux d'une politique de diffusion du droit OHADA
- Les nouveaux domaines normatifs



9h30 ACCUEIL CAFÉ

10h00 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Un représentant du ministère des Affaires étrangères

Un représentant de la ville de Lyon ou du Grand Lyon

Pr. Dorothé Cossi Sossa, secrétaire permanent de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), ancien ministre de la justice du Bénin

Christophe Guilhou, directeur « Paix, démocratie et droits de l'homme », Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Jean-Marie Burguburu, président du Conseil National des Barreaux, ancien bâtonnier du barreau de Paris

Pierre-Yves Joly, bâtonnier du barreau de Lyon

Bernard Vatier, secrétaire général de la Conférence des barreaux de tradition juridique commune (CIB), ancien bâtonnier du barreau de Paris

11h00 PROPOS INTRODUCTIFS

Pr. Dorothé Cossi Sossa, secrétaire permanent de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), ancien ministre de la Justice du Bénin

Paul-Gérard Pougoué, professeur à l'Université de Yaoundé 2

11h30 LES NORMES DANS L'ESPACE OHADA

Président de séance : Bertrand Debosque, président de la Commission des affaires européennes et internationales du Conseil National des Barreaux, ancien bâtonnier du barreau de Lille

Roger Masamba, président de la Commission nationale OHADA de la République démocratique du Congo

Joseph Issa-Sayegh, professeur aux Universités de Nice et d'Abidjan

Jean-Jacques Lecat, président de la Commission Juridique et Fiscale du Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN)

William Feugère, avocat au barreau de Paris, président de la Commission Droit et Entreprise du Conseil National des Barreaux

13h00 DÉJEUNER

14h30 L'EFFICACITÉ DU DROIT OHADA : LES ENJEUX DE SA MISE EN ŒUVRE JURIDICTIONNELLE

Président de séance : Christian Leroy, membre de la Commission des affaires européennes et internationales du Conseil National des Barreaux, avocat au barreau de Lyon

Marcel Serekoissé-Samba, président de la Cour Commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA

Filiga Michel Sawadogo, professeur à l'Université d'Ouagadougou

Ndiaw Diouf, professeur à l'Université de Dakar (UCAD)

Joachim Bile Aka, avocat, ancien bâtonnier du barreau de Côte d'Ivoire

16h00 PAUSE

16h30 L'EFFICACITÉ DU DROIT OHADA : LES ENJEUX D'UNE POLITIQUE DE DIFFUSION

Président de séance : Alioune Badara Fall, secrétaire général adjoint de la CIB, ancien bâtonnier du barreau du Sénégal

Ferdinand Aho, expert technique international de la Coopération française, Conseiller du Secrétaire permanent

Joseph Kamga, président de l'Association pour l'Efficacité du Droit et de la Justice dans l'espace de l'OHADA

Marie-Eugénie Laporte-Legeais, professeur des Universités, directrice de Juriscope

Jacques Migan, président du CIFAf, ancien bâtonnier du barreau du Bénin

Coco Kayudi Misamu, bâtonnier du barreau de Kinshasa/Matete, République démocratique du Congo

17h30 EXTENSION ET EXPORTATION DU MODÈLE OHADA - CONVERGENCE ENTRE LES SYSTÈMES JURIDIQUES ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LE DROIT OHADA PERMET-IL L'ÉMERGENCE D'UN PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ?

Président de séance : Pierre Fronton, avocat au barreau de Lyon

Paul-Gérard Pougoué, professeur à l'Université de Yaoundé 2

Paul Bayzelon, secrétaire général de l'Unida et trésorier d'ACP Legal

18h30 COCKTAIL DANS LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE

9h00 **OUVERTURE**

Alain Fauveau, directeur général de la CCI de Lyon

9h15 **ATELIERS SUR LES NOUVEAUX DOMAINES NORMATIFS**

Atelier 1

Vers la création d'un acte d'avocat

Rapporteur : Thierry Bonnet, avocat au barreau de Lyon

Mamadou Traore, bâtonnier du barreau du Burkina Faso
Pierre-Yves Joly, bâtonnier du barreau de Lyon
Michel Benichou, vice-président du Conseil des barreaux européens (CCBE), ancien président du Conseil National des Barreaux
Un représentant d'entreprise

Atelier 2

La médiation commerciale

Rapporteur : Arnaud Lizop, membre de la CAEI (CNB)

Alain Fénéon, avocat au barreau de Paris
Sama Francis Asanga, bâtonnier du barreau du Cameroun
Charles MBA Owono, professeur à l'Université de Libreville
Un représentant d'entreprise

10h45 **PAUSE-CAFÉ**

11h15 **RESTITUTION DES ATELIERS**

12h30 **SYNTHÈSE**

Gérard Ngoumtsa Anou, maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon III, assesseur du Doyen de la Faculté de droit, coordinateur scientifique du colloque

FRAIS D'INSCRIPTION

90 euros TTC, déjeuner inclus

COMMENT S'Y RENDRE ?

Jeudi 24 avril

Grands salons de l'Hôtel de Ville de Lyon
1 place de la Comédie 69001 LYON

M Métro Lignes A et C - Station Hôtel de Ville Pradel

BUS Bus C3, C5, C13, C14, C18, n°9, n°19, s1, s6 et s12

Vendredi 25 avril

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon
Palais du Commerce
Place de la Bourse 69001 Lyon

M Métro Lignes A - Station Cordeliers

BUS Bus C3, C5, C13, C14, C23, n°9, n°171, n°27

FORMATION CONTINUE

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil National des Barreaux pour la formation continue obligatoire soit **10 heures de formation** délivrées au cours de ces deux journées.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Geneviève Dufour

E : mail : genevieve.dufour@barreaulyon.com

Tél : 04 72 60 60 14

Règlement par chèque libellé à l'ordre de :

« Ordre des avocats du Barreau de Lyon »

et à retourner à l'adresse suivante :

Ordre des avocats Barreau de Lyon
Service des manifestations extérieures
42 rue de Bonnel
69003 Lyon

Merci de préciser votre choix d'atelier pour le vendredi matin lors de votre inscription.

Organisé par



Avec le soutien de



Partenaires

